



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 260 Sept 2008 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

## LES RICHES MOINS RICHES...

## LES PAUVRES MOINS PAUVRES



Traiter les pauvres comme des malades mentaux, des toxicomanes, des analphabètes, des délinquants, des endettés, des passifs, des bénéficiaires qui profitent et abusent de la redistribution de l'argent de la solidarité, c'est cacher qu'à une période où l'emploi et le logement se font rares, on met en place un système particulier de traitement de la pauvreté qui ne remet rien en question et qui fait que les riches deviendront plus riches et les pauvres plus pauvres.

Fabien Lardinois

**EDITORIAL**

**N° 260**

**SOMMAIRE**



**L • S • T**

**LUTTES  
SOLIDARITÉS  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur  
Tél. : 081 / 22 15 12  
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR 1  
P705187

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 260  
Septembre 2008

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2**
  - La déclaration universelle des droits de l'homme
- **Ciney-Marche** **3**
  - Un symbole de notre refus quotidien de la misère
- **Namur** **4/5**
  - Le droit à une vie digne
  - C'est l'amour, amour, amour
  - Le camp chantier 2008
- **Nos droits** **6**
  - Le statut OMNIO
- **La page des enfants** **7**
  - Voyez nos bonhommes
- **Ça se passe** **8**
- **Petites nouvelles** **8**

## ANDENNE

# LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

***En 2008, nous fêtons ses 60 ans;  
nous sommes particulièrement concernés.***

### PARIS, STRASBOURG...

En 2005, lors d'un voyage à Paris, nous nous sommes arrêtés sur la place des droits de l'homme. C'est là, que le 17 octobre 1997, le Père Joseph Wrésinski inaugurerait une dalle en l'honneur des victimes de la misère partout dans le monde. C'est à partir de ce rassemblement que le 17 octobre est devenu la journée mondiale du refus de la misère.

En 2006, la journée de vacances familiales nous conduisait à Strasbourg. Nous avons découvert, entre autre, le fonctionnement et les établissements de la Cour européenne des droits de l'homme. Elle est chargée d'examiner les allégations de violations des conventions relatives aux droits de l'homme. Ces juridictions peuvent connaître des requêtes présentées par des Etats ou émanant de personnes privées. Chacun de nous peut donc, s'il estime être victime d'une violation des droits de l'homme, introduire une requête à cette Cour. Il doit être entendu.

### LA HAYE : LIEU DE VISITE ET DE DÉCOUVERTE

Nous entendons beaucoup parler de la Cour internationale de justice, et peut-être plus encore de la Cour pénale internationale. Ces deux institutions situées à La Haye, aux Pays-Bas, ont retenu notre attention pour l'organisation de notre journée de sortie, cette année.

Etablie en 1946, après la Seconde Guerre mondiale, par les Nations Unies, la Cour internationale de justice a une compétence universelle pour traiter des différends entre des Etats. Après 1945, on disait : « Plus jamais ça... ». Il fallait donc créer un lieu de dialogue qui propose un autre chemin que la violence et la guerre. Cette Cour est donc réservée aux Etats et ne peut fonctionner qu'avec leurs accords.

Elle n'offre pas un ultime recours à des personnes privées. Cette institution s'appelle aussi « la maison de la paix ».

La Cour pénale internationale créée pour juger les crimes les plus graves ayant une portée internationale a été instituée par le Traité de Rome en 1998 par les Nations Unies. Elle fonctionne depuis 2002, et, en 2008, 106 Etats acceptent son autorité. Son mandat est donc de juger des individus, pour des crimes particulièrement graves : génocides, crimes de guerre, ou crimes contre l'humanité. Dans sa présentation, on insiste sur le fait que « la naissance d'une juridiction permanente universelle est un grand pas en avant vers l'universalité des droits de l'homme et du droit international humanitaire » (Portail judiciaire de La Haye).

Bien sûr, nous avons aussi profité de cette excursion pour découvrir le centre ville avec le siège du Parlement et du Gouvernement du pays, et la superbe plage de Scheveningen.

### DES INSTITUTIONS POUR GARANTIR LES DROITS DE L'HOMME...

En fait, nous n'avons rencontré que quelques lieux internationaux de garantie de l'application des droits de l'homme ; il en existe beaucoup d'autres. D'ailleurs, la plupart des ins-

titutions politiques du monde ont la responsabilité de cette garantie.

Alors, pourquoi reste-t-il autant de situations inacceptables de dénis des droits fondamentaux partout dans le monde ? Alors, pourquoi la misère sous toutes ses formes résiste-t-elle d'une manière aussi massive ? Il semble bien que ça ne suffit pas de faire des institutions ; ça ne suffit pas de créer des Cours, ça ne suffit pas...

Bien sûr, ces lieux sont importants, ils offrent des garanties essentielles. Mais il faut autre chose, autre chose en plus, autre chose d'abord. Autre chose qui, sans doute, est justement l'origine de ces institutions : l'indignation et l'engagement de la population au coude à coude avec les victimes de toutes les violations des droits de l'homme. L'engagement, au jour le jour, en solidarité avec les résistances quotidiennes des victimes.

C'est le travail de toutes ces associations, qui, comme LST, mobilisent toutes les forces disponibles autour de la parole et de l'analyse des victimes. Toutes ces associations qui permettent une parole libre dans le rassemblement de ceux qui portent la plus légitime expression du constat et de l'analyse de leur vécu, enraciné dans la résistance quotidienne, et dans la souffrance et le mépris.

L'existence des institutions internationales peut encourager ceux qui se fatiguent ou qui sont paralysés par la peur. Ces organismes nous redisent, s'il le fallait, combien notre lutte est juste et urgente, qu'elle est l'engagement de tous les peuples du monde, qu'elle est lieu de retrouvailles et de rassemblement de tous les hommes quand ils sont humains.

L'équipe d'Andenne



## CINEY-MARCHE

# 17 OCTOBRE

*Un symbole  
de notre refus quotidien de la misère*



### LE POUVOIR D'ACHAT ?

Nous vivons une période où les produits de première nécessité augmentent pour tout le monde. Le pouvoir d'achat de chaque citoyen baisse. Mais la réalité est particulièrement difficile pour les plus pauvres.

En effet, ce qui est élémentaire: pouvoir se loger, se nourrir, se chauffer...va nécessiter des choix difficiles, la recherche de moyens parallèles pour les personnes qui doivent vivre avec des bas revenus. « Comment allons-nous nous chauffer cet hiver ? »

### RÉGULER ?

Nous vivons également des moments difficiles au niveau des institutions de notre pays. Nous ne pouvons pas, actuellement, nous prononcer par rapport à l'avenir de la Belgique. Il y a un air de chaos !

Nous voyons des politiciens qui font la guéguerre ou qui emploient véritablement des mots aux accents guerriers. D'autres

investissent toute leur énergie à se mettre en avant.

C'est un spectacle pitoyable où ils apparaissent comme des acteurs qui détricotent la solidarité. Les plus forts ne veulent plus partager avec les moins forts.

Et nous savons pourtant que ça évolue avec le temps, il peut y avoir des renversements. L'histoire le montre. Nous avons donc le sentiment de ne pas pouvoir compter sur eux, dans le cadre du marché économique mondial, pour être des régulateurs, pour imposer des règles, pour être les défenseurs d'un monde solidaire.

### DES JEUX

Pendant ce temps en Chine, les jeux olympiques occupent le devant de la scène, comme déjà du temps des Grecs et des Romains anciens. Du pain et des jeux pour le peuple. Cependant ici, 1 milliard d'euros ont été consacrés à construire des installations qui serviront pendant deux semaines.

Evidemment ça sert surtout à la Chine pour afficher sa toute-puis-

sance face au monde et à positionner la Chine comme un des plus grands marchés économiques du monde à conquérir.

On parle très peu d'enjeux concernant la pauvreté et les mouvements de contestation sont réprimés. Voilà à quoi sert l'idéal olympique.

### LA SOLIDARITÉ

Nous sommes à quelques semaines du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère. Cette journée, pour nous, symbolise notre refus quotidien de la misère.

Il faut malheureusement maintenir ce symbole parce la lutte contre la pauvreté n'est pas une préoccupation dominante pour tous. Il est nécessaire de le rappeler.

Cette année, nous fêtons les 60 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme. Et la pauvreté est une réelle insulte à la réalisation des droits humains fondamentaux.

A cette occasion, nous organiserons différentes actions pour redire la lutte des plus pauvres pour résister à la misère.

Nous vous invitons dès à présent à nous rejoindre lors d'une de ces actions. Nous vous appelons à affirmer avec nous le choix d'une société solidaire qui refuse cette logique qui paraît implacable : les riches plus riches et les pauvres plus pauvres.

Fabien Lardinois

**La pauvreté  
est une réelle insulte  
à la réalisation des droits  
humains fondamentaux.**

## NAMUR

### LE DROIT À UNE VIE DIGNE ....



Aujourd'hui, tout tend à se commercialiser. Bientôt, peut-être l'air pur à respirer sera payant. Comme dit Louis, à la permanence, philosopher est la seule richesse du pauvre ... Il ne faut pas payer pour penser ...

Il y a quelque temps, on parlait encore d'un droit à un minimum d'électricité (2 A). Ces 2 ampères n'étaient certes pas suffisants pour pouvoir mener une vie conforme à la dignité humaine mais ils permettaient, par exemple de garder le surgélateur allumé et y maintenir les aliments surgelés, de s'éclairer ou de faire fonctionner le frigo.

Aujourd'hui, on ne parle même plus de droits minimalistes. Pour ceux qui ont chez eux un compteur à cartes, c'est simple : pas d'argent, pas d'électricité, un peu d'argent, un peu d'électricité, beaucoup d'argent, beaucoup d'électricité...

Et tant pis pour ceux qui n'ont plus d'argent pour recharger leur carte. C'est leur affaire! L'électricité devient une marchandise comme les autres. Il n'y a plus à réfléchir s'il fait froid ou si le congélateur est plein. S'il n'y a pas d'argent pour recharger la carte, il n'y a pas d'électricité.

« C'est pour éviter des grosses factures ... » avait-on dit dans une compagnie d'électricité ...

Mais même avec un compteur à cartes, des factures arrivent encore ... La compagnie d'électricité veut régulariser le montant payé d'après l'évolution du prix de l'électricité et continue à facturer la location du compteur...

Alors qu'il avait été dit que tout était compris dans le paiement pour la carte d'électricité ! Et voilà que recommence la danse des rappels, des recommandés, des mises en demeure.

Petit à petit, sans avoir l'air de rien, les droits à une vie digne diminuent, se commercialisent, s'achètent...

C'est important de rester vigilant, de dire tout haut ces « pertes de droits », de réfléchir ensemble à comment résister face à ce qui empêche de mener une vie digne.

Claire Blanche

### C'EST L'AMOUR, MOUR, MOUR...

C'est pour mon amoureux, parce que je l'aime;  
Je suis trop amoureuse...  
Ma famille c'est mon couple.  
Une des assiettes est pour Maman.  
Ma maman c'est ma vie.  
Elle et moi, on est fort complice.  
Rouge, c'est la couleur de l'amour.  
Et bleu je veux.  
La rose, c'est ma fleur préférée. J'aime comme elle tourne.

Jennifer

Objet et texte réalisés lors de l'atelier à Namur



Photo réalisée par Jonathan Lotin

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,  
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU  
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**



## LA RENCONTRE EN TRAVAILLANT

En deux mots, qu'est-ce que le camp chantier ? C'est un moment de vacances, plein de gens se retrouvent pour travailler ensemble, pour passer des moments de détente ensemble aussi. C'est un temps où plein, plein, plein de choses peuvent se faire parce qu'on s'y met tous pour que les choses avancent.

Que vous apporte le camp chantier ? De rencontrer plein de gens, de pouvoir discuter, de pouvoir se rendre compte que justement en se mettant ensemble, on peut faire beaucoup de choses en peu de temps.

extrait de l'atelier "reportage" du camp chantier avec Chantal, Joachim, Tanguy, Thierry

C'est la première fois que je viens au camp chantier. Je vais de découverte en découverte. Je me suis sentie très vite à l'aise. Malheureusement, je n'ai participé qu'à une journée. C'est peu mais j'ai trouvé cette journée enrichissante de rencontre et de partage.

Melissa



Les enfants sont allés à la rencontre de Marco Polo à travers son voyage en Chine. Lors de la veillée, les enfants nous ont montré un spectacle avec un dragon.

C'était bien, convivial. Comme les autres années. C'est aussi stressant de cuisiner pour autant de personnes. De trouver des menus qui plaisent à tout le monde. Malgré tout, c'est fatiguant mais très enrichissant car on fait de nouvelles rencontres.

Blanche

Le camp chantier ne s'arrête pas à ces trois jours d'août. Pour certains d'entre nous, c'est l'envie ou le coup de pouce pour faire un mini camp chantier chez soi. Et le week-end dernier, je me suis retrouver avec mon frère et ma sœur et nous avons fait deux journées de peinture, et nettoyage chez moi. Et mes petits enfants s'y sont mis aussi. Un peu, entre deux jeux ou "bêtises" Et ma grille est peinte, et nous avons partagé le repas ensemble autour d'une grande table.

Andrée

"Le camp chantier, c'est apprendre plein de choses", "Avec des gants et un outil dans les mains, on est égaux devant le travail", "Beaucoup de travail, de fatigue, de rencontres", "Entre le marteau et le pinceau, des pauses sous le soleil et bravo pour l'intendance", "On voit où on en est dans nos capacités", "Travailler en équipe", "Ca m'apporte de connaître mieux d'autres personnes", "L'amitié, la détente, le partage"

extrait de l'atelier "reportage" du camp chantier

## LES CANUTS

Cette année, Françoise proposait une chorale. Nous étions une petite dizaine à nous essayer au chant. Un de nos chants trace la lutte des tisserands de la ville de Lyon au 19<sup>ème</sup> siècle. Voici les paroles :

*Pour chanter Veni Créator,  
Il faut une chasuble d'or...  
Nous en tissons pour vous, grands de l'église,  
Et nous, pauvres canuts, n'avons pas de chemise  
C'est nous les canuts,  
Nous sommes tout nus;  
Pour gouverner, il faut avoir  
Manteaux ou rubans en sautoir.  
Nous en tissons pour vous, grands de la terre,  
Et nous, pauvres canuts, sans drap on nous enterre.  
C'est nous les canuts,  
Nous sommes tout nus.  
Mais notre règne arrivera  
Quand votre règne finira ;  
Nous tisserons le linceul du vieux monde,  
Car on entend déjà la révolte qui gronde.  
C'est nous les canuts,  
Nous n'irons plus nus !*



## NOS DROITS

# UN AN DE STATUT OMNIO

### Qui peut en bénéficier ?



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le statut OMNIO a été mis en route par le ministre des affaires sociales ; or, un an après son lancement, **moins de 20 % des familles qui pourraient en bénéficier, en ont fait la demande.** Il nous a dès lors semblé important de rappeler l'existence de ce statut.

D'abord, de quoi s'agit-il ? Cela concerne les familles à petits revenus qui n'entrent pas dans les conditions classiques du statut « BIM » (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée-anciennement VIPO).

Sur base de preuves de faibles revenus, la mutuelle accorde le remboursement plus élevé, équivalent aux « BIM », pour les soins médicaux, infirmiers, kinés, pour l'hospitalisation et pour les médicaments partiellement remboursés (les médicaments déjà remboursés à 100% comme ceux pour

le diabète et l'épilepsie le sont toujours, et ceux qui ne sont pas du tout remboursés comme le paracétamol ou beaucoup de pommades ne le sont pas plus).

Par exemple, la consultation chez le médecin généraliste coûte actuellement 21,53 €; un « assuré ordinaire » est remboursé de 16,02 € (ou 17,68 € avec Dossier Médical Global), tandis qu'un « OMNIO » ou « BIM » sera remboursé de 20,11 € (ou 20,54 € avec Dossier Médical Global). Il y a donc une différence de plus de 2 € à chaque consultation.

### LA SEULE CONDITION EST UN REVENU FAIBLE DU MÉNAGE

Pour 2008, les revenus de 2007 sont pris en compte et doivent être inférieurs à 13.543,71 € pour un isolé,

augmentés de 2.507,30 € pour chaque personne du ménage autre que le demandeur (revenus bruts imposables, revenus mobiliers et immobiliers, revenus de remplacement ; pas les allocations familiales).

Le « ménage », c'est l'ensemble des personnes domiciliées à la même adresse, même sans lien de parenté, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la demande, et même si tout le monde n'est pas inscrit à la même mutuelle.

### Là où cela semble coïncider, c'est que les mutuelles n'informent pas leurs bénéficiaires de ce droit !

Les soignants ont été informés par une lettre de l'INAMI, mais ne prennent pas toujours le temps ou ne pensent pas à informer leurs patients. Donc il faut soi-même prendre l'initiative... Et se rendre à la mutuelle avec les preuves de revenus. Un formulaire de « déclaration sur l'honneur » doit être complété.

Tous les membres du ménage ou leur représentant légal doivent le signer. Il faut joindre une copie du dernier avertissement-extrait de rôle et toutes preuves de revenus des membres du ménage.

Dès que le dossier est en ordre, la mutuelle accorde le statut OMNIO à partir du 1<sup>er</sup> jour du trimestre qui suit. La situation est revue automatiquement chaque année par la mutuelle.

Françoise Laboureur

## AGENDA DES REUNIONS CAVES

### A NAMUR

Le mardi :  
2 septembre 2008 à 20h00  
16 septembre à 20h00  
30 septembre à 20h00

### A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle  
le jeudi de 9h à 10h30

### A ANDENNE

Le mardi :  
9 septembre 2008 à 20h00  
23 septembre à 20h00

## DES ENFANTS DE NAMUR

### VOYEZ NOS BONHOMMES...

*a b c d e f g h*

*i j k l m n o p*

*q r s t u v w x*

*y z a b c d e f*

*g h i j k l m n*

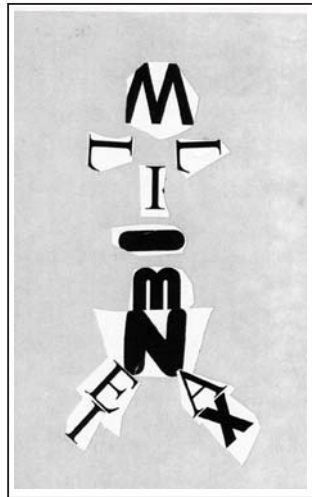
*o p q r s t u v*

*w x y z a b c d*

*e f g h i j k l*

*m n o p q r s*

*t u v w x y z*



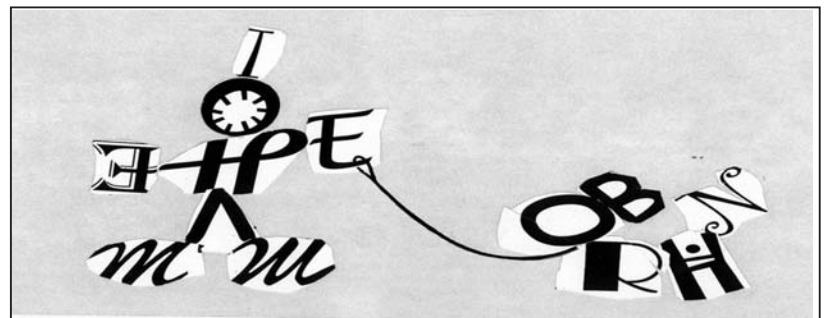
Chut ! Le personnage de Maximilien s'est endormi !

Faire du dessin avec des lettres.

On les découpe dans les journaux, dans les magazines. Et on peut créer des bonshommes ou des animaux avec les lettres de son prénom ou un monstre avec les lettres de quelqu'un qu'on aime pas...

On vous donne déjà quelques lettres pour commencer...

Bon amusement !



Ici un bonhomme qui promène son chien.



Catherine a fait un bonhomme aux grandes mains

*a b c d e*  
*f g h i j*  
*k l m n o*  
*p q r s t*  
*u v w x y*  
*z a b c d e f*  
*g h i j k l m*  
*n o p q r s t*  
*u v w x y z*



Voici un très vilain bonhomme-hiver!



## ÇA SE PASSE

### NAMUR

#### LA CAVE FESTIVE

Le mardi 24 juin 2008, nous nous sommes retrouvés avec tous les amis de LST pour faire une cave festive. Nous étions plus de 70 personnes à y participer. Et que je te filme, que je te prenne en photos. Ça tirait de partout, la tension montait de plus en plus.

Le groupe des jeunes a présenté quelques sketches de clownerie. Ils nous ont fait beaucoup rire avec leur sérieux, et je te cache ta boîte, et je te la balance pour voir si tu a de bons réflexes. Vous étiez mignons avec vos nez rouges et vos gros noeuds papillons.

Après un temps de rire, place à une pièce de théâtre de LST Andenne.

Là, les choses sérieuses commencent : 8 personnes pour faire vivre les marionnettes articulées. L'histoire est celle que beaucoup d'entre nous vivent ou ont vécue. Nous nous sentons concernés.

L'atelier nous a présenté leurs œuvres et fait goûter leurs délicieuses boissons naturelles.



## PETITES NOUVELLES

### NAMUR

#### NAISSANCES

Allyssa, fille d'Isabelle Aleman et de Christophe Van Eggelpoel, est née le 13 juin 2008. Allyssa est la petite-fille de Brigitte Vanesse.

Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

Adeline Davaux, fille de David Davaux et de Julie... est née le 28 juin 2008. Elle est la petite-fille de Philippe Davaux et de Patricia Moreau.

Bon vent sur le chemin de la vie.

Et un troisième bébé d'été : c'est Anaïs Ledieu. Elle a vu le jour ce 24 juillet 2008, c'est la fille de Sandra et Christophe. Et la petite fille de Jean-Marie et Thérèse Ledieu. Beaucoup de bonheur à toute la famille et d'amusement avec son frère Lorenzo et sa sœur Sarrah.

### "LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

#### Ont participé à ce numéro

d'Andenne :  
l'équipe d'Actualités Andennaises,  
de Ciney-Marche :  
Fabien  
de Namur :  
Amandine, Andrée, Cécile, Claire, Philippe,  
les enfants de la BDR et l'équipe de rédaction et  
d'envoi.

#### Abonnement :

Abonnement de soutien  
fixé à 15 Euros/an  
Cpte : 001-1237833-92  
Luttes-Solidarités-Travail  
64, rue Pépin  
5000 NAMUR  
Tous dons de plus de 30 Euros sont  
déductibles des impôts via  
le compte suivant  
pour les deux projets :  
Cpte : 250-0083038-91  
Veuillez alors les adresser à :  
CARITAS SECOURS francophone  
délégation de NAMUR -LUXEMBOURG  
Pour **NAMUR** :  
mention : projet n° 05/65 (LST)  
Pour **ANDENNE** :  
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

#### Nos adresses de contact :

A Andenne :  
L.S.T. Andenne asbl  
Luttes-Solidarités-Travail Andenne  
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE  
Tél. : 085/84.48.22  
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :  
L.S.T. Ciney-Marche asbl  
Route de France, 5  
5377 BAILLONVILLE  
Tél. : 086/32.20.49  
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :  
L.S.T. asbl  
Luttes-Solidarités-Travail  
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR  
Tél. : 081/22.15.12  
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :  
Claire et Jean-François Funck  
Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal  
Tél. : 067/64.89.65  
tubize@mouvement-LST.org

#### adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs  
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,  
vos remarques,  
un petit coup de fil...**

Impression : IMPRIBEAU 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française  
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)  
et de la Région wallonne (direction générale de  
l'économie et de l'emploi).

**Bonne lecture**